

MANQUE DE TRANSPARENCE dans l'accès aux places en crèche

▶ La députée Catherine Moureaux (PS) a déposé une proposition de résolution pour répondre aux inquiétudes du secteur

▶ Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles doit le plus rapidement possible prendre des mesures afin de rendre transparent le processus d'attribution de places de crèches reconnues et subsidiées par l'ONE.

Dans le contexte actuel d'insuffisance de l'offre par rapport à la demande, il est crucial de permettre aux parents de connaître leur ordre dans les différentes listes d'attente, mais aussi de mieux informer ceux-ci sur les différentes procédures d'inscription, de classement et d'évolution. Tel est le sens global de la proposition de résolution que vient de déposer la députée Catherine Moureaux (PS) au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un texte jugé positif et allant dans la bonne direction par la Ligue des familles.

"Malgré l'ouverture de plusieurs milliers de places d'accueil via les différents plans cigogne, l'accès à un milieu d'accueil comporte encore de nombreux freins. Dans certaines régions, les listes d'attente des milieux d'accueil s'allongent.

L'accessibilité pleine et entière des milieux d'accueil n'est pas garantie pour tous les enfants en Fédération Wallonie-Bruxelles. De plus, il est reconnu que, pour les enfants issus de milieux à faible niveau de revenu, l'accueil précoce en milieu d'accueil contribue à réduire les inégalités de développement. Par ailleurs, de nombreux parents sont démunis face aux démarches à effectuer en vue de confier leur enfant en milieu d'accueil. Les procédures sont en fait aussi variées que les milieux d'accueil", observe ainsi la députée socialiste.

Afin d'améliorer la transparence dans le secteur de la petite enfance, la parlementaire bruxelloise propose entre autres d'étudier la possibilité de créer des guichets locaux d'accueil d'enfants, d'assurer la communication auprès des parents quant aux démarches à entreprendre pour obtenir une place lors des consultations prénatales, mais aussi de permettre à chaque parent de connaître son ordre dans les listes d'attente. Le gouvernement est éga-

lement vivement encouragé à mettre en œuvre la réforme du monde de la petite enfance prévue dans la déclaration de politique communautaire 2014-2019. "Les parents ont besoin de transparence, surtout dans un contexte où il y a un problème de confiance envers le politique", insiste la socialiste.

DU CÔTÉ de la Ligue des familles, on se félicite en tout cas de l'initiative de la députée francophone. "Il n'y a pas assez de transparence dans l'attribution des places. On ne connaît pas toujours bien les critères et, souvent, rien n'est centralisé au sein d'une même commune. Les parents doivent parfois s'inscrire dans les sept crèches de leur commune, sans trop y voir clair. Le texte va dans le bon sens", indique l'association.

Julien Thomas

REACTION

Delphine Chabbert
SECRÉTAIRE POLITIQUE DE LA LIGUE DES FAMILLES

"Il y a des freins à l'accessibilité"

"Il faut plus de transparence dans l'attribution des places de crèches. Le manque d'information est en soi un frein à l'accessibilité, en tout

cas pour une partie des familles plus précarisées. Tout le monde n'est pas égal en matière d'accès à l'information. Il est déjà aussi arrivé que des crèches préfèrent des parents qui travaillent plutôt qu'étant au

chômage. C'est interdit, mais c'est déjà arrivé. C'est discriminant. De manière générale, les parents ne savent pas toujours lors des premiers mois de grossesse quelles démarches entreprendre."